

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2016)
Heft: 325-326

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉ / POLITIQUE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



27 NOVEMBRE : VOTATIONS, "POUR LA SORTIE DU NUCÉAIRE"

Prochaines votations : Le 27 novembre, les Suisses se prononceront sur l'initiative des Verts « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire ». Les Verts demandent que les centrales nucléaires soient démantelées au maximum 45 ans après leur mise en service, ou moins quand leur sécurité n'est plus assurée. Cette initiative est la seule à figurer au menu de ces votations.

Confédération

■ Sur proposition du chancelier de la Confédération, le Conseil fédéral a nommé Jörg De Bernardi au poste de vice-chancelier. Il rejoint ainsi le vice-chancelier et porte-parole du Conseil fédéral André Simonazzi. Le nouveau vice-chancelier, âgé de 43 ans, succède à Thomas Helbling, qui quitte la Chancellerie fédérale pour prendre la direction de l'Association suisse d'assurances.

■ La rénovation du Palais fédéral, commencée il y a dix ans, est achevée. Après l'aile ouest (entre 2006 et 2008), l'aile est a été en effet rafraîchie et équipée des dernières technologies. Le président de la Confédération Johann Schneider-Ammann et le conseiller fédéral Guy Parmelin ont pu fin juin réintégrer les bâtiments après quatre ans de travaux. La rénovation du Palais fédéral a coûté au total 70 millions de francs.

Disparitions

- L'ancien vice-chancelier et porte-parole de la Confédération Achille Casanova est décédé à l'âge de 74 ans. Le Zurichois a servi le gouvernement pendant 24 ans (de 1981 à 2005) et côtoyé 26 conseillers fédéraux.
- L'ancien conseiller fédéral PDC Alphons Egli est décédé à l'âge de 91 ans. Le Lucernois a été à la tête du Département fédéral de l'intérieur (DFI) de 1983 à 1986.

Référendums

- La gauche et les syndicats ont lancé la récolte des signatures pour leur référendum contre la 3^e réforme de l'imposition des entreprises. Les référendaires estiment que la Confédération sera obligée d'éponger des pertes de 1,3 milliard de francs auxquelles s'ajoutent des milliards de manque à gagner pour les cantons, les villes et les communes.
- Les milieux conservateurs ont jusqu'au 6 octobre pour déposer leur référendum contre la réforme du droit de l'adoption. La réforme donnera aux couples homosexuels le droit d'adopter. Cette possibilité, également offerte aux concubins, est toutefois limitée aux enfants des partenaires. L'âge minimal ainsi que la durée minimale de vie en couple pour pouvoir adopter seront aussi réduits. Les opposants, parmi lesquels figurent notamment des membres de l'UDC et du PDC, ne veulent pas revenir sur les promesses faites lors de la votation de 2005 : le peuple a accepté une loi sur le partenariat enregistré qui interdit aux couples homosexuels d'adopter. Ils veulent aussi préserver l'institution du mariage.

- Les Suisses ne se prononceront pas sur la réforme de l'armée. Le comité référendaire « Pour notre sécurité – Non à la réduction de l'armée » n'a pas réussi à réunir les 50 000 signatures nécessaires.

Partis

- Le président des Verts libéraux et conseiller national zurichois Martin

Bäumle a été condamné par le tribunal de district d'Uster (ZH) à une peine avec sursis de six jours-amende à 150 francs. Il avait transmis des documents sensibles à un journaliste sur un projet immobilier. Il a décidé de faire appel de cette décision.

Secret bancaire

■ Se basant sur la convention de double imposition conclue entre Berne et Paris, la France a adressé une demande d'assistance administrative internationale en matière fiscale. Cette demande concerne des comptes UBS de clients actuels ou d'anciens clients domiciliés dans l'Hexagone et se fonde sur des données datant de 2006 à 2008. Dans un communiqué, la banque affirme qu'un nombre important de comptes concernés a été clôturé.

■ Le Conseil fédéral a adopté le message concernant l'échange automatique de renseignements (EAR) relatif aux comptes financiers avec l'Islande, la Norvège, Guernesey, Jersey, l'île de Man, le Japon, le Canada et la République de Corée. Le Conseil fédéral a soumis ce message aux Chambres fédérales pour approbation. Lors de la procédure de consultation, la grande majorité des participants s'est déclarée favorable au projet. L'entrée en vigueur de l'échange automatique de renseignements avec ces huit États et territoires est prévue le 1^{er} janvier prochain.

■ La Suisse et l'Italie peuvent échanger des informations fiscales. Le protocole modifiant la convention contre les doubles impositions est formellement entré en vigueur le 13 juillet. L'accord fiscal signé entre les deux pays le 23 février 2015 permet de communiquer des renseignements à la demande (pour des faits survenus après la signature de l'accord), selon le standard de l'Organisation de coopération et de développement économiques. L'entrée en vigueur de l'accord met fin à un différend qui empoisonne depuis longtemps les relations entre Rome et Berne. La Suisse sera retirée des listes noires italiennes.

Initiatives



■ Le Conseil fédéral recommande de rejeter l'initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous ». Selon le gouvernement, l'initiative remettrait en question les acquis réalisés dans le cadre de la réforme agricole des 25 dernières années et affaiblirait la compétitivité et la capacité d'innovation du secteur agroalimentaire suisse.

■ Le droit d'initiative en Suisse a 125 ans. Depuis son introduction dans la Constitution fédérale, les Suisses se sont prononcés sur 206 initiatives.

■ Le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative populaire « Pour la dignité des animaux de rentes agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) ». Le gouvernement reconnaît certes que la détention d'animaux à cornes représente des charges supplémentaires mais n'estime pas judicieux « d'encourager spécifiquement les animaux portant des cornes » par de nouveaux paiements directs. D'autre part, le Conseil fédéral rappelle que l'augmentation de l'élevage en libre parcours et de la détention en stabulation libre ont contribué de manière importante à l'amélioration du bien-être des animaux.

■ L'UDC a déposé son initiative « pour l'autodétermination ». Les initiateurs, qui ont récolté 116 709 signatures, demandent que la primauté du droit suisse sur le droit international – à l'exception des normes impératives et notamment l'interdiction de la torture, du génocide et de l'esclavage – soit inscrite et fixée dans la Constitution.

Conseil fédéral

■ Suivant la proposition de la Commission fédérale AVS/AI, le Conseil fédéral a décidé que les rentes du premier pilier n'augmenteraient pas l'an prochain. Le gouvernement estime que la faible progression des salaires et l'évolution négative des prix ne justifient pas une augmentation. Une rente AVS pleine restera ainsi comprise entre 1 175 et 2 350 francs par mois. La dernière augmentation des rentes de l'AVS et de l'AI a eu lieu le 1^{er} janvier 2015.

■ Le Conseil fédéral a adopté la stratégie de communication internationale 2016-2019. L'objectif est de « promouvoir une image positive et nuancée de la Suisse à l'étranger afin que celle-ci puisse préserver ses intérêts sur la scène internationale ». Cette communication sera déployée notamment dans le cadre des grandes manifestations internationales où la Suisse est représentée (expositions universelles, Jeux olympiques...), lors des campagnes de communication des représentations suisses à l'étranger, des visites de délégations étrangères, ou d'événements de portée internationale en Suisse. Notre pays sera ainsi représenté par une *House of Switzerland* lors des Jeux olympiques d'hiver en 2018 en Corée du Sud et participera à l'exposition universelle de 2017 au Kazakhstan. La nouvelle stratégie entend également intensifier les activités de communication dans le secteur numérique, notamment dans les médias sociaux.

■ Le Conseil fédéral a décidé d'abroger l'ordonnance instituant des mesures à l'encontre du Libéria, conformément à la résolution du 25 mai 2016 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui a salué les progrès constants réalisés par le gouvernement libérien pour la reconstruction du pays.

ACTUALITÉ / ÉCONOMIE

Industrie et commerce

■ Hermann Bühler AG, la dernière filature de coton de Suisse, a fermé ses portes en raison de la conjoncture économique. « La baisse des ventes en raison d'une base de clientèle en repli en Europe, la concurrence croissante des pays à bas salaires et la massive surévaluation du franc depuis plusieurs années ont rendu l'exploitation d'une filature extrêmement compliquée en Suisse », ont expliqué les dirigeants de l'entreprise zurichoise.

■ Les fonds d'investissements Eurazeo et Bridgepoint, qui avaient acheté le groupe immobilier Foncia pour un milliard d'euros en 2011, l'ont revendu au fonds suisse Partners Group, pour un montant de 1,833 milliard d'euros. Foncia compte 8 000 salariés.

■ Le groupe neuchâtelois Metalor, spécialisé dans les métaux précieux, a été racheté par la firme japonaise Tanaka Kikinzoku Kogyo. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué.

■ Malgré une progression de 3,5 % en un an de son chiffre d'affaires, Nestlé a enregistré un bénéfice net de 4,1 milliards de francs à la fin du premier semestre, bénéfice en baisse de 10 % en un an.

Statistiques

■ Les effectifs de l'industrie horlogère et microtechnique ont diminué de 0,5 % l'an dernier en Suisse. La branche employait 58 798 personnes fin 2015. La Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) estime que les exportations horlogères devraient reculer cette année : elle s'attend à une baisse de moins de 10 % en moyenne, mais avec des ralentissements nettement plus marqués pour certaines marques ou sous-traitants.

■ Le *Blick* est le seul quotidien de Suisse à être davantage lu sur Internet qu'en version papier. Selon l'institut Recherches et études des médias publicitaires (REMP), le quotidien alémanique compte 714 000 lecteurs en ligne contre 617 000 pour sa version papier. Le lectorat est en baisse pour tous les quotidiens du pays. Le gratuit *20 Minutes* reste le journal le plus lu de Suisse avec plus de 2 millions de lecteurs quotidiens en format papier et 1,3 million

en format numérique (Internet et application mobile).

Banques



■ Les clients de Credit Suisse n'ont désormais plus besoin de carte de débit pour retirer ou verser de l'argent au bancomat. L'institut bancaire devient le premier établissement du pays à permettre la réalisation de telles opérations via un téléphone portable. Le client définit sur son téléphone portable le montant qu'il souhaite prélever ou virer. Il reçoit ensuite un code QR qu'il fait lire au bancomat, afin de pouvoir réaliser la transaction.

■ Les 266 banques suisses ont dégagé l'année dernière un bénéfice de 15,8 milliards de francs. Leur résultat a plus que doublé, par rapport aux 7,4 milliards enregistrés en 2014. Au total, 228 établissements ont été bénéficiaires, pour un total de 19,6 milliards de francs, indique la Banque nationale suisse (BNS). Trente-huit banques ont en revanche subi une perte pour un montant de 3,8 milliards de francs. Les effectifs des établissements bancaires sont en baisse de 1,1 % par rapport à 2014. 123 889 personnes étaient employées à temps complet à la fin de l'année dernière.

■ Herbert Scheidt a été élu à l'unanimité à la tête de l'Association suisse des banquiers (ASB). Âgé de 65 ans, l'actuel

président de la banque zurichoise Vontobel succède à Patrick Odier et prendra ses fonctions le 16 septembre.

Agriculture

■ Les fraises suisses cultivées de façon conventionnelle sont « presque toujours contaminées par des pesticides ». C'est le constat que dresse Greenpeace. L'organisation a mandaté un laboratoire indépendant pour analyser des échantillons de sols et de plantes prélevés dans les fraisières de Thurgovie et du Seeland bernois, ainsi que des fraises suisses achetées dans les grandes surfaces. Vingt pesticides différents ont été trouvés, dont bon nombre de fongicides, une substance conçue pour limiter le développement des champignons. Un échantillon provenant d'une fraiserie contenait 11 substances différentes.

■ La récolte 2016 des abricots en Valais a été moins abondante que l'an dernier : 8 000 tonnes d'abricots ont été récoltées, soit 2 % de moins qu'en 2015. 6 000 tonnes ont été écoulées dans les commerces et 2 000 tonnes en vente directe ou pour la distillation. Le Valais produit 96 % environ des abricots suisses. Les Helvètes consomment plus de 16 000 tonnes d'abricots par an, soit l'équivalent de 2 kilos par personne et par an. La production intérieure satisfaisant environ la moitié de la demande, 47 % des abricots vendus en Suisse ces cinq dernières années ont été importés.

■ L'Association interprofessionnelle de l'absinthe a déposé auprès de l'Office fédéral de l'agriculture une demande d'indication géographique protégée (IGP) pour garantir une absinthe authentique du Val-de-Travers (NE). En 2014, le Tribunal administratif fédéral avait refusé d'accorder une appellation d'origine contrôlée. Les professionnels espèrent désormais obtenir une IGP avec une ambition plus raisonnable, puisque les dénominations « Fée verte » et « La Bleue » resteraient libres d'utilisation.

Énergie

■ Les chauffe-eau, chauffages, fours, lampes et autres appareils électriques domestiques doivent désormais être moins

consommateurs d'énergie. Le Conseil fédéral a adopté deux ordonnances adaptées aux normes en vigueur dans l'Union européenne. Le but est de réduire la consommation en électricité de ces appareils, qui se monte à 41 milliards de kilowattheures par an, soit près des trois quarts de la consommation totale du courant en Suisse. Des appareils moins gourmands en énergie permettraient de réduire cette consommation d'un quart environ.

Transports

■ L'an dernier, 10,82 milliards de tonnes de marchandises ont été transportées par le rail en Suisse. Cela représente 72 millions de tonnes supplémentaires par rapport à 2014. La très grande majorité des biens transportés est relative au trafic de transit.

■ Le groupe zurichois de construction Implenia fait partie du consortium chargé des travaux de prolongation de la ligne 11 du métro parisien. Le chantier doit commencer en octobre et durer quatre ans. Trois kilomètres de galeries doivent être creusés et six nouvelles stations construites.

■ Des centaines de chauffeurs de taxi ont défilé à Genève, Bâle et Zurich pour protester contre la société Uber, accusée de dumping. L'Union nationale des taxis demande aux différentes autorités cantonales « des mesures efficaces pour freiner la pseudo-indépendance et le travail au noir dans la branche ».

■ Swiss supprimera ses liaisons vers Istanbul et Izmir à compter de l'hiver prochain. La compagnie explique cette décision en évoquant une baisse des réservations depuis le début de l'année en raison de la « dégradation massive de la situation de sécurité » et de la forte concurrence, notamment de Turkish Airlines.

Conjoncture

■ L'institut BAKBASEL prévoit toujours une croissance de 1 % du produit intérieur brut de la Suisse cette année. En revanche, il revoit ses prévisions à la baisse pour l'an prochain (1,5 % au lieu de 1,7 %) et pour 2018 (2 % au lieu de 2,2 %).



O.G.M. : AVEC UNE BONNE COM' LES MENTALITÉS CHANGENT !

Agriculture : Le Conseil fédéral a transmis au parlement une révision de la loi sur le génie génétique qui permettrait aux agriculteurs de cultiver des plantes génétiquement modifiées. En 2013, le gouvernement avait mis en consultation un projet destiné à régler la coexistence entre cultures conventionnelles et OGM. Dans sa copie revue, le Conseil fédéral veut définir clairement des parcelles où des OGM pourraient être cultivés. Il estime que les mentalités des consommateurs et des producteurs pourraient évoluer si des variétés génétiquement modifiées pouvaient permettre de ménager l'environnement et de garantir un revenu durable aux paysans.

■ Fin juillet, la Suisse comptait 139 310 demandeurs d'emploi, ce qui correspond à un taux de chômage de 3,1 %. Si ce taux est resté inchangé par rapport au mois de juin, il a augmenté de 4,2 % par rapport à juillet 2015.

Finances

■ Selon Fritz Schiesser, le président du Conseil des Écoles polytechniques fédérales (EPF), le plan d'économies du

Conseil fédéral prévu pour les EPF va remettre en cause « les fruits des efforts de plusieurs dizaines d'années ». Avec un budget de 2,5 milliards de francs par an, les EPF « peuvent couvrir les besoins de base » mais devront « réduire la voilure de nouveaux thèmes fondamentaux comme la problématique de l'amoncellement des données Big Data, les procédures de production avancées, la médecine personnalisée ou encore les projets d'infrastructure », estime Fritz Schiesser.



EPFL : DÉCOUVERTE D'UNE MOLÉCULE ANTIVIEILLISSEMENT

Sciences : Des chercheurs de l'EPFL, dont son ancien patron Patrick Aebischer, ont découvert une puissante molécule antivieillissement dans la grenade. Une molécule de ce petit fruit, l'Urolithine A, transformée par l'intestin, entraînerait le recyclage des mitochondries déficientes et permettrait notamment de lutter contre la dégénérescence musculaire. Cette substance entièrement naturelle a été testée avec succès sur des vers, des souris et des rats. Les chercheurs de l'EPFL sont persuadés qu'elle agirait de façon aussi efficace sur l'homme.

Musées

■ Le Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne ne possédait aucune œuvre de Balthus. Ce n'est plus le cas puisque la Fondation Balthus a décidé de faire don à l'institution vaudoise de cinq œuvres de l'artiste mort en 2001 et qui a vécu pendant 25 ans à Rossinière (VD). Parmi les tableaux figure *Le roi des chats*, l'une des œuvres de jeunesse les plus importantes de Balthus.

■ En présence de plus de 1 000 invités dont des conseillers d'État des 26 cantons, la nouvelle aile du Musée national suisse de Zurich a été inaugurée par le conseiller fédéral Alain Berset. Le nouveau bâtiment conçu par les architectes Christoph Ganterheim et Emmanuel Christ accueille notamment une exposition permanente dédiée à l'archéologie suisse, mais également un centre d'études, une bibliothèque, un auditorium et une cafétéria.

Littérature

■ L'écrivain schaffhousois Markus Werner est décédé à l'âge de 71 ans. Adepte de la dérision et de l'autodérision, il a publié sept romans et reçu de nombreux prix parmi lesquels : le Prix Hermann Hesse en 1998, le Prix Joseph-Breitbach en 2000 et celui des auditeurs de la Radio suisse romande en 1995.

Recherche

■ Selon Yves Flückiger, le recteur de l'université de Genève, la Suisse, qui a piloté 972 projets de recherche européens entre 2007 et 2013, n'en coordonne plus que quinze aujourd'hui, passant du 7^e rang européen au 24^e rang. « Nos chercheurs ne sont pas devenus moins bons mais ils pâtissent du climat d'incertitude », affirme-t-il.

Enseignement

■ Les langues nationales doivent occuper dans toute la Suisse la place qui leur revient à l'école obligatoire. C'est le *credo* du Conseil fédéral qui a mis en consultation trois variantes susceptibles d'appuyer l'harmonisation de l'enseignement des langues. La première variante reprend le libellé de l'initiative parlementaire de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national. Elle se limite à l'école primaire et prévoit que l'enseignement de la deuxième langue nationale doit débuter au plus tard en 5^e primaire (ce qui correspond à la 7^e année scolaire HarmoS). La variante 2 inscrit la solution du concordat HarmoS dans la loi. Elle prévoit que l'enseignement de la première langue étrangère doit commencer au plus tard en 3^e année (5^e HarmoS) et celui de la deuxième langue étrangère au plus tard en 5^e année (7^e HarmoS). L'une de ces deux langues doit être une deuxième langue nationale et l'autre, l'anglais. La 3^e variante (qui a la préférence du Conseil fédéral) vise à garantir la place de la deuxième langue nationale. Elle prévoit que l'enseignement de la deuxième langue nationale doit débuter au primaire et durer jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Manifestations

■ Le conseiller fédéral Alain Berset s'est rendu à Arles pour la première journée des Rencontres de la photographie. En marge de la manifestation, il s'est entretenu avec Audrey Azoulay, ministre française de la Culture et de la Communication. Les deux ministres qui se rencontraient pour la première fois ont procédé à un tour d'horizon des relations culturelles franco-suisses. La visite du chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI) souligne l'importance du partenariat entre la Suisse et les Rencontres d'Arles, qui s'étend sur la période 2015-2017. Cette association, coordonnée par Présence Suisse (DFAE) en collaboration notamment avec le Canton de Vaud et la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, est destinée à promouvoir l'ensemble de la photographie suisse (institutions et photographes eux-mêmes). La dimension suisse du programme comprend cette année un cycle de conférences proposé par Pro Helvetia, des installations d'Augustin Rebetez, Christian Marclay, et des expositions de la Maison d'ailleurs, de Yann Gross, Dominic Nahr et Beni Bischof.

Musique

■ Le projet de numérisation des archives du Festival de jazz de Montreux (voir numéro précédent) arrive à son terme. Il aura coûté 15 millions de francs et duré huit ans. Plus de 11 000 heures d'enregistrements vidéo et 6 000 heures d'enregistrements audio haute qualité ont été digitalisées et répertoriées. Le tout dans des formats non compressés. Baptisée « Montreux Heritage Lab2 », une nouvelle installation sera ouverte au public début novembre au Montreux Jazz Café du campus de l'EPFL : environ 5 000 heures de spectacles y seront présentées.

■ Invitées à entonner le 1^{er} août le « nouvel hymne national » par la Société suisse d'utilité publique (SSUP, qui gère notamment la prairie du Grütli), les communes et les écoles suisses n'ont guère répondu à l'appel. La nouvelle strophe quadrilingue issue du concours lancé en 2014 par la SSUP n'a été chantée qu'à

Meinier (GE), Berne, Hombrechtikon (ZH) et Muolen (SG).

Patrimoine

1,5 MILLION DE CHF.
L'ÉCLAIRAGE DU
KAPPELBRÜCKE...



■ Le projet de mise en lumière du Kappelbrücke de Lucerne ne sera pas réalisé. En raison du coût de l'opération (1,5 million de francs d'investissement et 100 000 francs de coût annuel d'exploitation), les concepteurs du projet ont préféré y renoncer. Après un concours lancé en 2013, un bureau néerlandais avait présenté son « Partikel Plan » qui prévoyait des motifs lumineux évoluant selon les saisons et qui auraient été projetés sur le célèbre pont.

■ Une statue de Guillaume Tell, réplique de même taille que le monument situé à Altdorf (UR), a été inaugurée sur la petite île de « Rat Island » à New York. Seule île privée de la ville, Rat Island est la propriété de deux Suisses expatriés.

Médias

■ Le câblo-opérateur zurichois UPC et 14 partenaires lanceront dès l'été 2017 une nouvelle chaîne sportive. Baptisée MySports, elle diffusera notamment les matches des ligues suisses de hockey sur glace et de l'équipe nationale. La chaîne

comptera entre 15 et 20 employés fixes, ainsi que 30 à 40 journalistes.

■ Le Conseil suisse de la presse approuve la plainte déposée par 18 parlementaires à la suite de l'article du *Schweizer am Sonntag* sur les selfies de Geri Müller. Le Conseil estime que le code des journalistes a été bafoué et rappelle que les politiciens, comme tout être humain, ont droit à la protection de leur sphère privée. La partenaire de chat de Geri Müller a quant à elle retiré son opposition contre la procédure de l'ordonnance pénale : elle est définitivement condamnée pour insulte, calomnie, tentative de contrainte, falsification et enregistrement non autorisé de conversations.

■ Selon l'Office fédéral de la statistique, les grandes bibliothèques ont consacré l'an dernier 55 % de leurs frais d'acquisition en ressources numériques. Il s'agit essentiellement de bases de données d'articles et de périodiques scientifiques. Les bibliothèques achètent cependant aussi des romans ou des essais en format numérique. L'offre en journaux et revues en ligne a quasi quintuplé en dix ans.

Nature

■ Le Zoo de la Garenne de Le Vaud (VD) abrite un nouveau gypaète barbu en provenance du grand parc du Puy du Fou (F). Les responsables du zoo espèrent que Helios, 22 ans, pourra se reproduire avec Althia, 26 ans. Le dernier gypaète barbu mâle de la Garenne est mort l'an dernier après avoir engendré 23 poussins avec deux femelles différentes. Ces oiseaux sont destinés à la réintroduction de l'espèce dans la nature, le gypaète barbu ayant disparu des Alpes au début du XX^e siècle.

■ Le lys javelot du jardin botanique de l'université de Zurich a fleuri cette année. C'est un événement rare car cette plante ne fleurit que tous les cinq ans dans son habitat naturel, le bush australien. À Zurich, le lys javelot, de son vrai nom *Doryanthes excelsa*, n'a fleuri qu'en 1967, 2001, 2006 et 2012...

■ Selon l'association Birdlife, la chouette chevêche d'Athéna, menacée de disparition vers l'an 2000, est de nouveau présente en Suisse. Cette année, Birdlife a recensé dans le pays environ 150 territoires où ces rapaces se sont reproduits.

Armée

■ Les femmes devraient être appelées comme les hommes à servir dans l'armée ou dans la protection civile. Un groupe de travail présidé par l'ex-conseiller national Arthur Loepfe (PDC/AI) plaide pour le modèle dit « norvégien », qui oblige chacun à servir dans l'armée ou la protection civile. Un tel schéma permettrait de résoudre durablement le problème du recrutement de spécialistes, estime le groupe de travail. Le Conseil fédéral a pris connaissance de cette proposition mais n'a rien décidé en la matière.

Justice et police

■ Le Conseil fédéral veut renforcer le dispositif de mesures policières préventives dans la lutte anti-terroriste. Ces mesures – le retrait des papiers d'identité et l'obligation de se présenter au poste de police – visent à empêcher le départ de personnes cherchant à intégrer des organisations terroristes à l'étranger. Dans le même temps, le Conseil fédéral souhaite donner la possibilité à Fedpol de procéder à des « surveillances discrètes » d'individus représentant une menace pour la sécurité intérieure ou extérieure. C'est pourquoi il a donné mandat au Département fédéral de justice et police (DFJP) de préparer la mise en consultation des modifications de lois nécessaires.

■ Arrêté à l'aéroport de Zurich alors qu'il s'apprêtait à rejoindre la Syrie, un prétenant au djihad a été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis. Pour justifier cette condamnation (une première en Suisse pour un apprenti terroriste qui n'est pas passé à l'acte) le Tribunal pénal fédéral s'est appuyé sur la loi fédérale interdisant les groupes Al-Qaïda et État islamique qui stipule que le simple fait « d'encourager les activités » de ces organisations terroristes est puni d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison.

Asile

■ L'an dernier, 10 033 requérants d'asile ont obtenu une aide d'urgence sous forme de places d'hébergement, de nourriture, de

vêtements ou de soins médicaux de base. Le nombre de bénéficiaires a ainsi diminué de 6 % par rapport à 2014. Au total, l'aide d'urgence a coûté 70,3 millions de francs. Cette aide est accordée aux personnes relevant de la législation sur l'asile qui sont tenues de quitter la Suisse en raison d'une décision d'asile négative ou à la suite d'une décision de non-entrée en matière (NEM). Depuis 2014, les requérants qui ont déposé des demandes d'asile multiples en Suisse touchent, eux aussi, une aide d'urgence et non plus une aide sociale.



■ Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a décidé de tester durant un an un projet d'aumônerie musulmane au sein du centre-test pour les procédures raccourcies de Zurich. Deux hommes et une femme, possédant une formation religieuse et n'ayant pas d'antécédents judiciaires, assureront cette fonction d'aumônerie. Un service d'aumônerie catholique, protestant et juif est déjà disponible dans les centres pour requérants d'asile depuis 2002.

Droits de l'homme

■ Le Conseil fédéral a décidé de mettre en place une institution nationale des droits de l'homme. Cette dernière aura pour mission

de renforcer les droits de l'homme en Suisse, d'appuyer les autorités, les organisations de la société civile et les entreprises dans le domaine des droits de l'homme et de promouvoir les échanges entre les acteurs pertinents. Le DFJP et le DFAE ont été chargés de soumettre au Conseil fédéral, d'ici à fin juin 2017, un projet destiné à la consultation.

Sports

■ L'attaquant suisse Michael Frey, âgé de 21 ans, a résilié son contrat avec le club de football de Lille et s'est engagé pour les quatre prochaines saisons avec les Young Boys de Berne.

■ L'alpiniste et guide de montagne grison Norbert Joos, 55 ans, est décédé lors d'une course au Piz Bernina. Il a été victime d'une chute de plus de 160 m en compagnie de deux clients qui sont gravement blessés. Norbert Joos était l'un des meilleurs alpinistes suisses : il avait gravi, sans oxygène, 13 des 14 sommets de plus de 8 000 m de la planète. Seul l'Everest manquait à son palmarès...

■ En grandes difficultés financières, l'écurie de Formule 1 Sauber voit son avenir assuré : elle a été rachetée par Longbow Finance, une entreprise spécialisée dans les placements financiers. Depuis ses débuts en Formule 1 en 1993, Sauber n'a enregistré qu'une victoire et obtenu 27 places sur le podium.

■ Un nouveau complexe de saut à ski, la Nordic Area, a été inauguré à Kandersteg (BE). Trois tremplins de 106 m, 72 m et 27 m de haut ont été bâties. Les travaux ont duré deux ans et ont coûté sept millions de francs. La Nordic Area est la seule installation de Suisse à permettre des entraînements et des compétitions de saut à ski toute l'année. Les championnats de Suisse de saut à ski et de combiné nordique s'y dérouleront du 21 au 23 octobre.

■ Le cycliste bernois Fabian Cancellara arrête sa carrière sur un exploit retentissant : il a remporté le titre olympique de contre-la-montre à Rio. Âgé de 35 ans, « Spartacus » aura connu une carrière hors normes avec notamment : 2 médailles d'or olympiques et quatre titres de champion du monde en contre-la-montre, une médaille d'argent olympique en course en ligne...

Santé

■ Les infections consécutives aux interventions chirurgicales ont diminué dans les hôpitaux suisses. Depuis 2011, le taux d'infections suite aux opérations de l'appendicite et de *bypass* gastriques, ou de cures de hernies a baissé de façon significative. C'est la tendance positive que souligne un rapport de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ). Sur mandat de l'Association, les données de plus de 53 000 patients ont été analysées dans 153 établissements de soins.

■ Les ministres français et suisse de la santé ont signé un accord permettant d'éviter les doubles affiliations aux assurances maladie pour les frontaliers travaillant en Suisse. La situation est inchangée pour ceux qui ont opté explicitement pour l'un ou l'autre régime. En revanche, ceux qui n'ont fait aucun choix disposeront d'une durée d'un an à compter du 1^{er} octobre 2016 pour déposer une demande d'exemption du régime suisse. À défaut ils seront définitivement affiliés au régime suisse. Les personnes affiliées volontairement ou par défaut au régime suisse pourront se faire radier de l'assurance obligatoire française sur présentation de leur attestation d'assurance suisse LAMAL. Il est à noter que cet accord ne concerne pas les problèmes d'affiliation des retraités suisses résidant en France qui, lorsqu'ils ont le choix, n'ont que trois mois après leur arrivée pour l'exprimer (voir notre rubrique Droit franco-suisse ou notre service de renseignements).

Statistiques

■ Les jeunes femmes sont toujours plus nombreuses à décrocher un diplôme universitaire (38,6 %). Elles ont même devancé les hommes parmi les lauréats des hautes écoles (33,2 %), relève l'Office fédéral de la statistique (OFS). La part des femmes s'est accrue dans tous les domaines d'études universitaires et donc également dans les formations typiquement masculines. Le choix des filières reste toutefois largement tributaire du

SION: VILLE DE PROGRÈS



Transports : Après une première série de tests concluants sur un site privé et fermé (voir SM n° 317), deux navettes autonomes gratuites sont dorénavant testées dans le centre-ville de Sion. Ces essais dans l'espace public se dérouleront jusqu'en octobre 2017. Roulant de façon automatique, à une vitesse de 20 km/h maximum, chacun de ces véhicules 100 % électriques peut dorénavant accueillir jusqu'à onze passagers (neuf auparavant). À défaut de chauffeur, des grooms sont présents à bord pour assurer la sécurité des voyageurs. Ces deux navettes sont mises en service conjointement par CarPostal, la ville de Sion, le canton du Valais, l'École polytechnique fédérale de Lausanne et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO Valais).

sexe, même si l'écart s'est quelque peu réduit ces vingt dernières années. Les femmes demeurent surreprésentées dans les secteurs de la santé, des sciences humaines et sociales, du travail social, ainsi que dans l'enseignement.

■ L'an dernier, le nombre de mariages a continué à baisser en Suisse (- 1,1 % par rapport à 2014) tandis que celui des divorces a augmenté de 1,3 % selon les relevés de l'OFS. En conséquence, le nombre d'enfants nés de parents non mariés a augmenté de 8,4 % par rapport à

2014. 77,1 % des enfants sont cependant nés de parents mariés.

■ Selon une étude allemande publiée sur la base de chiffres de l'Office européen des statistiques Eurostat, la Suisse est l'un des pays européens où la bière servie dans les bars et restaurants est la plus chère. Avec un prix de 6,64 euros le demi-litre en moyenne, notre pays n'est dépassé que par la Norvège (8,65 euros). En comparaison, le demi-litre de bière ne coûte que 99 centimes d'euro en Bulgarie... ■